



# LE TOTO-BOIS

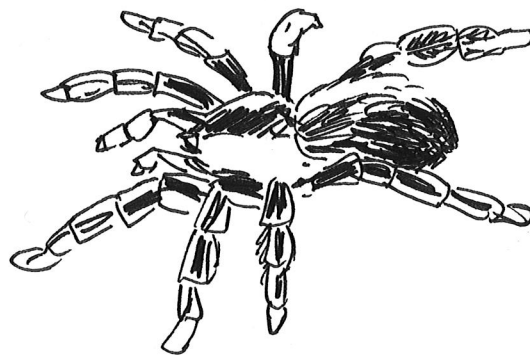
Bulletin de liaison de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles

Hors-série numéro 1

Août 1994

## Les mygales

## de Martinique



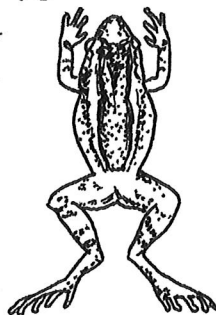
Le Toto-Bois AEVA - Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles

Siège : clo Barré, Bel Air Desrozières, F-97170 Petit-Bourg (FWI)

Tél : (590) 95 08 19 - Fax : (590) 95 08 19 - e-mail : pavis@antilles.inra.fr

**L**e thème de ce numéro spécial qui traite d'invertébrés semble de prime abord bien éloigné des champs d'activités habituels d'AEVA. En fait, le lien existe puisque les rainettes du genre *Eleutherodactylus* constituent une part du régime alimentaire des mygales.

Elles ont bon dos  
les rainettes!



Ce document a pour but d'apporter des informations sur la biologie des deux espèces de mygales vivant en Martinique et aussi de mettre l'accent sur les menaces de disparition qui pèsent sur l'espèce localisée dans la forêt humide.

En diffusant cette étude, AEVA tient à s'associer à l'auteur pour obtenir le classement d'*Avicularia versicolor* sur la liste des espèces protégées ce qui fournirait un outil juridique pour lutter contre le prélèvement de spécimens dans la nature, et assurer ainsi la préservation de cette espèce.

Les Vertébrés, ils n'ont que ce mot à la bouche à AEVA...



Toutes les personnes qui désireraient communiquer des informations sur les mygales ou obtenir d'autres précisions sur ces arachnides peuvent contacter directement l'auteur de ce document:

Jacques Bonet  
43 rue des rochers  
97200 Fort de France Martinique  
Tél : (596) 64 76 88

On aura vraiment tout vu.  
Et pourquoi pas protéger  
les ravets tant qu'on y est!



PAO et dessins : C. Pavis

Vous voulez adhérer à AEVA, rien de plus simple : venez à notre prochaine réunion (dernier vendredi de chaque mois, 18h à l'INRA (Prise d'Eau, salle Marc Ridet) ou contactez-nous par téléphone ou par fax au (590) 95 08 19. Vous pouvez également adhérer par courrier en nous envoyant nom, adresse, téléphone ainsi que le montant de votre cotisation (200F ou 100F pour les étudiants, moins de 25 ans ou chômeurs).

Le Toto-Bois AEVA - Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles  
Siège : clo Barré, Bel Air Desrozières, F-97170 Petit-Bourg (FWI)  
Tél : (590) 95 08 19 - Fax : (590) 95 08 19 - e-mail : pavis@antilles.inra.fr

La faune martiniquaise est riche de deux espèces de mygales, l'une vivant dans le nord en forêt hygrophile, *Avicularia versicolor*, et l'autre, *Acanthoscurria antillensis*, habite les taillis à campêche du sud de l'île. Cette note a pour but de faire connaître aux Martiniquais (et aux membres d'AEVA) deux animaux remarquables de leur faune, mais aussi d'obtenir la protection d'*Avicularia versicolor*.

## *La mygale du nord: Avicularia versicolor (Walckenaer 1837)*

### **Répartition**

C'est une espèce strictement arboricole que l'on peut observer sur les flancs de la Montagne Pelée sur la commune du Prêcheur, en forêt le long du sentier Prêcheur-Grande Rivière et sur la route de la Trace. En deux ans de pérégrinations martiniquaises, je ne l'ai rencontrée, en dehors du sentier du Prêcheur, que deux fois. Une première fois sur la trace des jésuites sur une feuille de balisier et la deuxième fois traversant la route de la Trace peu avant le tunnel sur la commune de Fond St Denis. Par contre, sur le sentier du Prêcheur, sur un parcours qui va du parking de départ à l'anse à voile et retour, j'ai pu observer de 5 à 18 individus lors des 20 prospections effectuées. La densité de la population augmente au fur et à mesure que l'on se dirige vers la Rivière Trois Bras. Ceci pourrait être lié aux prélèvements des récolteurs, plus intenses à proximité du parking.

### **Habitat et comportement**

Son habitat est strictement arboricole. Je ne l'ai jamais observée sur le sol, quelquefois sur des grandes herbes en bordure du sentier, ou sur des souches relativement basses. Cette espèce chasse à l'affût sur le tronc des arbres avec un prédilection pour le fromager (*Ceiba*). Plaquée contre le tronc la tête en bas, elle attend ses proies (photo 1). Elle se tient la plupart du temps à mi-hauteur des troncs entre 2 et 6 mètres. Elle est plus fréquente sur des arbres au tronc lisse que sur des arbres sombres à l'écorce rugueuse. On observe généralement un seul individu par arbre sauf le 26 février 1994 où nous avons pu observer sur un

fromager de la rivière de l'anse Couleuvre quatre araignées sur le même arbre, trois femelles et certainement un mâle. Elles avaient construit trois nids, l'un très haut et deux autres à moins de deux mètres l'un de l'autre. Aucune observation n'a permis de noter une recrudescence de l'activité à une heure donnée. Les conditions climatiques n'influent pas sur leur sortie. L'affût n'est pas dérangé par une pluie même diluvienne. J'étais en observation le jour de la tempête Cindy et plusieurs mygales se tenaient à leur poste d'affût. Ce qui semble motiver la sortie du nid est apparemment uniquement le besoin de nourriture. En captivité par contre le sujet ne sort que la nuit et lorsqu'il a faim. Dans les conditions naturelles, elle est dehors de jour comme de nuit.

### **Alimentation**

Sa nourriture se compose essentiellement d'anolis, de grenouilles du genre *Eleutherodactylus* et de petits rongeurs. En captivité, elle accepte les sauterelles et les iules. Il m'est arrivé d'observer une grosse femelle avec un souris de petite taille capturée depuis peu car elle était encore intacte. L'attaque est toujours violente et rapide, elle se produit presque toujours au contact de la proie avec l'araignée. La proie touche l'araignée par l'avant ce qui déclenche l'attaque. La proie qui touche l'araignée par l'abdomen provoque un réflexe de fuite. La trituration des proies par lacération avec les deux crochets commence souvent une ou deux heures après la capture, et elle dure trois ou quatre heures selon la taille de la proie. Une fois celle-ci réduite à l'état de boule, toutes les humeurs liquides injectées par la mygale sont aspirées. Les restes sont éjectés hors du nid si la capture y a eu lieu. La boulette comprend les parties chitineuses des arthropodes et les poils et os des vertébrés. La fréquence des prises de nourriture est variable. Une aviculaire en captivité peut jeûner durant trois mois. Par contre le besoin en eau est plus impératif. En une année, j'ai pu observer trois fois l'araignée dans le bac à eau mis à sa disposition. Elle se tient à la surface de l'eau et la prise de liquide dure environ un quart d'heure.

La croissance de l'aviculaire se fait par mues successives. Celle que je détiens en captivité a mué trois fois en un an. Le sujet capturé était de

petite taille et la fréquence des mues semble diminuer. Cet individu ne sort plus de son nid et ne prend plus de nourriture pendant un temps qui peut durer jusqu'à un mois. Elle rejette hors du nid l'exuvie. Elle montre à ce moment là, une plus grande activité. Ses couleurs sont ravivées par la mue. Les juvéniles sont bleu métallique mais ils perdent cette couleur lorsqu'ils deviennent adultes.

### ***Le nid***

Une autre observation intéressante porte cette fois sur les nids. Il apparaît que l'araignée établit plus fréquemment des nids en saison sèche que pendant la saison des pluies. Le nid est constitué d'une poche de soie avec deux ouvertures. Elle utilise la sortie inférieure comme porte d'usage courant. La deuxième sortie sert d'issue de secours. Elle se tient fréquemment à l'affût à moitié sortie dans la porte inférieure. Les nids sont construits sur des supports divers mais un repli sur le tronc même de l'arbre suffit. Elle utilise quelquefois des cavités dans les troncs, dans les vieilles souches, parfois dans la tige d'un bambou coupé. Ces nids sont toujours en hauteur, jamais au sol. Le sujet en captivité a construit dans un délai d'une semaine un nid avec deux orifices mais avec un détail surprenant : le nid construit sur le plancher de la cage à été recouvert de gravier et de petits morceaux de terre, certainement par projection.

### ***Reproduction***

La période de reproduction se situe au mois de mars. Les femelles construisent toutes un nid. Les mâles déambulent d'un nid à l'autre ou attendent que les femelles sortent pour s'accoupler devant la porte du nid (photo 2). Cette attente peut durer plus d'une journée. Lorsque la femelle est bien disposée, elle accepte l'accouplement. L'acte terminé, une brève bataille s'engage, la femelle tente de dévorer le mâle qui s'esquive rapidement. C'est ainsi que nous avons pu observer un mâle se jeter dans le vide d'une hauteur de 6 mètres pour échapper à la femelle. Il est vrai qu'il lui manquait déjà une patte peut-être perdue lors d'un précédent accouplement. Les mâles construisent quelquefois des toiles spermatiques sur le tronc des arbres. Ils déposent du sperme sur cette toile, le saisissent ensuite avec leurs pédipalpes terminés par un organe

copulateur appelé *embolus*.

Fécondée, la femelle pond une cinquantaine d'oeufs qu'elle enferme dans un cocon blanc de la taille d'une balle de ping-pong. Au bout de quelques semaines, les oeufs éclosent et les petites mygales ne quittent le cocon et le nid qu'une dizaine de jours après. Elles s'en éloignent d'abord que de quelques centimètres y rentrant précipitamment à la moindre alerte, puis un jour elles quittent toutes ensemble le nid natal. Bien peu arrivent à l'âge adulte, victimes des prédateurs; les juvéniles des premiers jours se dévorent entre eux ou sont fréquemment capturés par les adultes.

La longévité des plus grandes espèces peut atteindre 20 ans.

Son taux de reproduction est relativement faible: une cinquantaine de jeunes par cycle.

### ***Comportement d'attaque***

*Avicularia versicolor*, comme toutes les aviculaires, n'est pas agressive. Lui faire prendre la position de défense (photo 3), pédipalpes et la première paire de pattes écartée dressée, chélicères dégagés prêts à frapper, n'est pas facile. Dès qu'elle se rend compte que l'adversaire n'est pas à sa taille ou qu'il n'est pas comestible elle prend la fuite. L'approche d'un bâton ne la trouble pas. Il convient pour provoquer l'attaque de la toucher. Là en un éclair elle saisit le bâton avec les pédipalpes et les premières pattes, frappe avec les chélicères mais se dégage immédiatement, se rendant compte de sa méprise. Une personne pourrait se faire mordre en touchant la mygale inconsidérément lorsqu'elle est à l'affût. Quand elle est calme et qu'elle a reconnu que ce n'était pas une proie on peut parfaitement la faire déambuler sur l'avant bras sans risquer de morsure. Quant à la toxicité de son venin, aucun témoignage de personne piquée n'a été porté à ma connaissance à ce jour.

### ***Ennemis naturels***

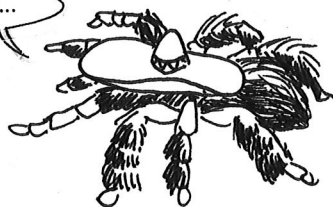
La mangouste est un prédateur occasionnel : elle ne s'attaque à cette espèce que lorsqu'elle est au sol ce qui est rare. Les cochons semi-domestiques notamment à l'anse Couleuvre peuvent s'y attaquer. Certains Hyménoptères du genre *Pepsis* paralysent des mygales en les piquant puis pondent sur leur corps; la larve se



nourrit de l'araignée encore vivante. Ces parasites sont appelés "mouche brûlante" ou "mouche la fièvre" par les Martiniquais.

La prédation humaine par prélèvement d'individus vivants en grand nombre pour satisfaire un engouement malsain qui se répand dans les pays européens et nord américains peut faire disparaître totalement les araignées d'un site. La facilité de capture et la beauté de notre mygale martiniquaise (cf photo 4) me font craindre pour son avenir. Et ce d'autant plus qu'aucune loi ne permet d'en interdire le commerce. Une seule mygale mexicaine du genre *Euathlus* est inscrite dans les listes d'animaux protégés par la convention de Washington (CITES).

Hi hi, je suis pistonnée...



### *La mygale du sud: Acanthoscurria antillensis (Pocock 1903)*

#### **Répartition**

Cette espèce (photo 5) du groupe des Theraphoseae n'est pas endémique de la Martinique. Elle est fréquente sur toutes les îles des petites Antilles. En Martinique, on la rencontre dans la partie sèche de l'île, dans les taillis à campêche. J'ai pu l'observer en quatre endroits différents le même jour, sur la droite de la route de Monésie, peu avant l'anse à l'âne, aux trois-îlets et au lieu dit la citadelle au Diamant.

#### **Habitat et comportement**

Essentiellement terricole, elle vit au sol où elle creuse des terriers de 3 à 5 centimètres de diamètre et d'une profondeur de 30 à 40 centimètres, terminés par une loge horizontale. L'entrée du terrier est tapissée de soie. Cette soie évite les éboulements mais nous signale sa présence. Elle utilise parfois des obstacles naturels tels qu'une plaque de tôle, sous laquelle elle creuse néanmoins une loge terminale. Cette mygale peut aussi faire

son terrier entre les racines d'un arbre ; dans ce cas, il est dépourvu de soie mais possède souvent une deuxième sortie de l'autre côté de l'arbre.

Les nids sont toujours espacés de quelques mètres et présentent souvent un point d'eau à proximité bien que cette araignée supporte remarquablement la sécheresse. Le sud de l'île en saison sèche surtout dans les taillis de côteau reçoit très peu de précipitations. L'araignée réduit son activité durant cette période. Elle a une activité essentiellement nocturne ou crépusculaire. Elle se tient à proximité ou à l'entrée de son terrier lors de ses affûts.

#### **Comportement d'attaque**

Cette espèce est très agressive. Lors d'un déterrage, un individu a fait un bond de trente centimètres pour saisir le piochon. Elle se met en position de défense (photo 6), premières paires de pattes et pédipalpes dressées presque à la verticale et appréhende fortement avec ses griffes tarsales tout objet qu'on lui tend. Elle se déplace même pour attaquer l'intrus et plante à plusieurs reprises avec force ses chélicères dans le bâton qui l'excite. Lorsqu'elle a épuisé cette technique de défense, elle se retourne et frotte vivement sa dernière paire de pattes sur l'abdomen pour projeter les poils urticants. Elle semble moins aveugle que l'aviculaire puisqu'elle saisit des objets à distance et non au contact. Un juvénile déterré d'une souche pourrissante a fait le mort en se roulant en boule inerte comme la plupart des araignées des autres groupes.

Cette agressivité ne semble pas être la cause de morsure chez les humains, pourtant l'araignée vit à proximité des maisons. J'ai trouvé des trous dans la pelouse d'une maison au Trois-Îlets. La maîtresse des lieux m'a simplement dit qu'elle en découvrait à certaine période déambulant dans la maison. Je pense qu'il s'agit des mâles pendant la période de reproduction. Un insulaire m'a déclaré s'être fait mordre par l'*Acanthoscurria*, il a ressenti une vive douleur durant 15 minutes ensuite une enflure importante du doigt pendant un jour. Il a comparé cette piqûre à celle du scolopendre. Ne sortant jamais la journée, rentrant précipitamment à la moindre alerte dans son terrier, les humains ne la croisent que rarement. Seuls les bûcherons sont quelquefois gênés par la "Matoutou Falaise" nom créole de cette mygale.

J'ai découvert à la Monésie au mois de décembre une femelle sous une souche dans une loge tenant entre ses pattes un cocon de 5 centimètres de diamètre qu'elle défendait farouchement. J'ai recueilli l'ensemble mais le cocon s'est desséché en captivité, l'araignée l'ayant délaissé.

D'une taille de 70 millimètres pour les plus gros spécimens, entièrement brune, elle est plus impressionnante qu'*Avicularia versicolor*.

### **Alimentation**

C'est une araignée puissante qui peut capturer des proies volumineuses. Sa vie au sol et son activité nocturne lui permettent de capturer de petits rongeurs, proies qui composent l'essentiel de son alimentation.

Cette araignée est moins vulnérable que l'aviculaire. Sa difficulté de capture, uniquement par déterrage, doit en limiter le commerce. D'autre part, elle est moins esthétique que l'araignée nordiste.

### **Menaces et mesures de protection**

En 1993 une équipe de mercantis a capturé à l'anse coulevre un grand nombre d'exemplaires d'*Avicularia*, des témoins citent le chiffre de 400 qui ont été exportés de Martinique vers l'Europe pour être commercialisés.

Commerce lucratif, 500 francs pièce à la revente, les services concernés de Martinique ou d'Europe ne peuvent l'interdire faute de texte le réglementant ou l'interdisant.

Cette araignée unique au monde, ne vivant que dans le nord de la Martinique sur un territoire de 20 kilomètres carrés environ est donc une espèce fragile qui mérite une protection intégrale. En interdisant la capture, le transport, la détention et le commerce serait salutaire pour un des représentants les plus spectaculaires de la faune martiniquaise, n'en déplaise aux nombreuses personnes arachnophobes influencées par une image toujours terrifiante donnée à cette classe d'animaux. Bon nombre de ses représentants sont inoffensifs, notamment cette aviculaire.



## **Bibliographie**

Smith A. M. 1986. The Tarentule. *Fitzgerald Publishing, London.*

Paillard P. Les mygales. *Editions Solar.*

Turbang P. Guide des mygales. *Editions Delachaux et Niestlé, Lausanne.*



## **Légendes des photos**

Photos 1 à 4 ; J. Bonet

Photos 5 et 6 ; P. Bulens

Photo 1: *Avicularia versicolor* à l'affût sur un tronc de fromager.

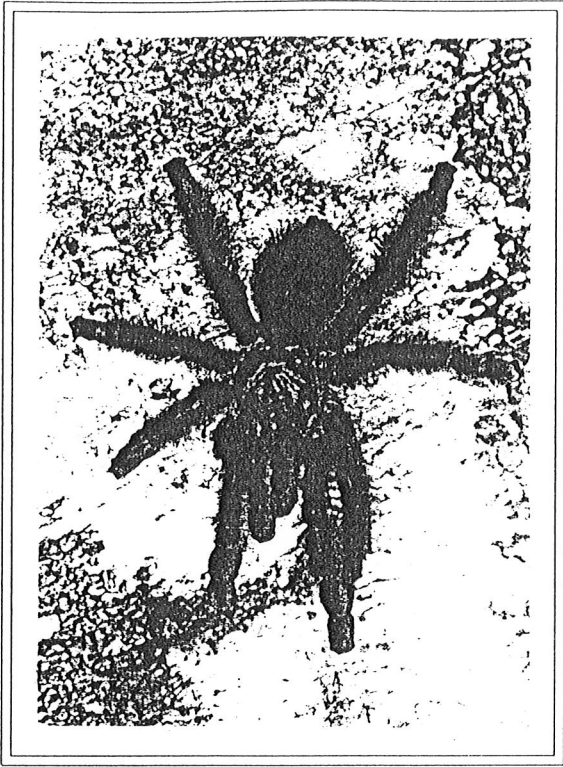
Photo 2: *Avicularia versicolor* (mâle à gauche, femelle à droite). Le premier contact peut-être mortel pour le mâle qui prend d'infinies précautions.

Photo 3: Un mâle en position défensive, les pédipalpes et la première paires de pattes dressés.

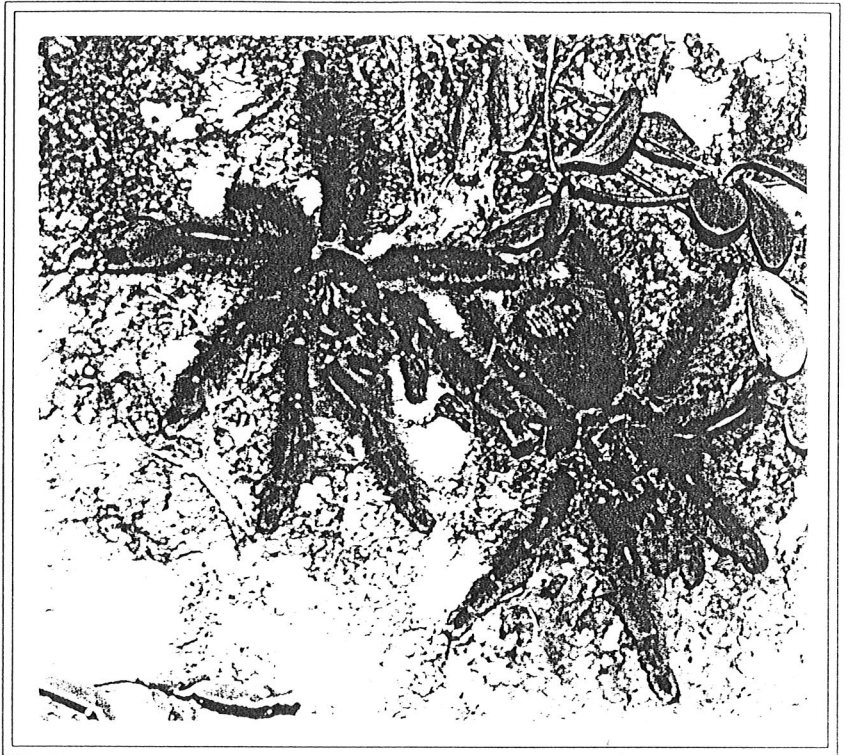
Photo 4: *Avicularia* dans un rayon de soleil...Sa beauté en fait une mygale très recherchée des amateurs ce qui la perdra peut-être.

Photo 5: *Acanthoscurria antillensis* sur le filet à papillons. Dimension du thorax et de l'abdomen 70 mm.

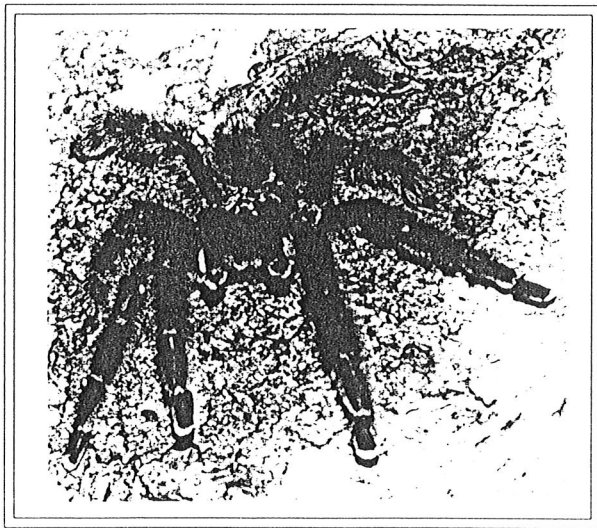
Photo 6: *Acanthoscurria antillensis* à l'entrée de son terrier. Dérangée, elle fait face avec agressivité.



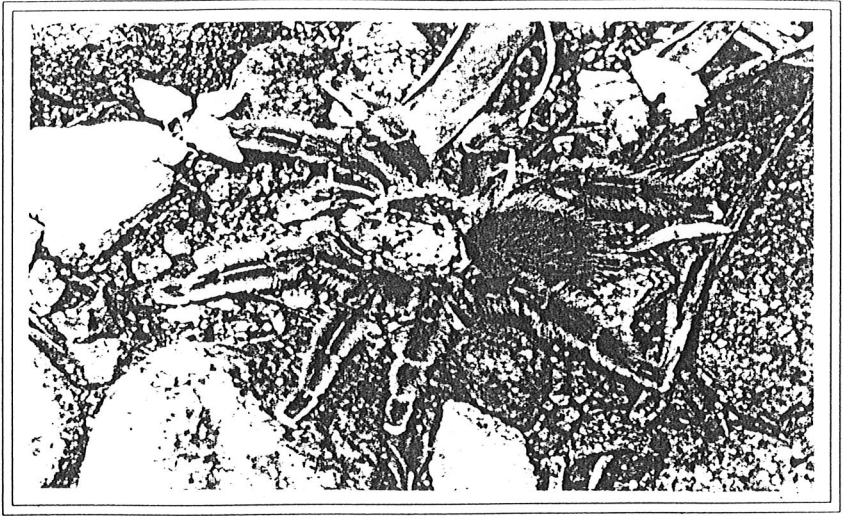
1



2



3



4



5



6